Nations Unies A/56/782

Assemblée générale

Distr. générale
21 janvier 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session
Point 149 de l'ordre du jour
Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Rapport sur l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001. Par sa résolution 54/270 du 15 juin 2000, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 43 422 065 dollars (montant net : 41 404 128 dollars) aux fins du fonctionnement de la Force, dont un montant brut de 2 060 180 dollars (montant net : 1 743 344 dollars) à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et un montant brut de 322 085 dollars (montant net : 286 584 dollars) pour la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

Au cours de la période considérée, le montant brut des dépenses s'est élevé à 42 360 400 dollars (montant net : 40 445 800 dollars), d'où un solde inutilisé d'un montant brut de 1 061 700 dollars (montant net : 958 400 dollars). Le solde inutilisé s'explique principalement par la baisse du coût des rations, de la masse salariale (en raison d'une réduction du nombre de postes d'agents locaux), et du coût des communications assurées par les réseaux commerciaux, cette baisse étant compensée par une augmentation des dépenses opérationnelles autres que des dépenses de personnel.

On trouvera au paragraphe 14 du présent rapport les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre en ce qui concerne le financement de la mission.

02-22377 (F) 150202 190202

Table des matières

		Paragraphes	Page
I.	Introduction	1–5	3
II.	Exécution du budget	6–10	3
III.	Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	11–13	4
IV.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-sixième session	14	6
Annexes			
I.	Exécution du budget pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 : tableau récapitulatif		7
II.	Renseignements complémentaires sur les principaux écarts		9
III.	Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel militaire et du personnel civil pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		19
IV.	Montants répartis et dépenses pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		21

I. Introduction

1. La Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre a été établie par le Conseil de sécurité en vertu de sa résolution 186 (1964) du 4 mars 1964. Jusqu'au 15 juin 1993, les dépenses afférentes à la Force étaient financées par les pays fournissant des contingents, par le Gouvernement chypriote et au moyen de contributions volontaires (voir art. 19 de l'Accord relatif au statut de la Force chargée du maintien de la paix à Chypre[1]).

2. Par sa résolution 47/236 du 14 septembre 1993, l'Assemblée générale a décidé que, à compter du 16 juin 1993, les coûts afférents à la Force qui n'étaient pas couverts par les contributions volontaires devraient être considérés comme des dépenses de l'Organisation que devaient supporter les États Membres, conformément au paragraphe 2 de l'Article 17 de la Charte.

3. Le mandat de la Force a été prorogé par des résolutions ultérieures du Conseil de sécurité, la dernière en date étant la résolution 1384 (2001) du 14 décembre 2001, par laquelle il a été prorogé jusqu'au 15 juin 2002.

4. Le budget de la Force pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 28 janvier 2000 (A/54/729), s'élevait à 41 039 800 dollars en chiffres bruts (montant net : 39 374 200 dollars) et devait permettre de couvrir les dépenses de fonctionnement de la Force, dont l'effectif autorisé s'établissait à 1 230 militaires et 35 contrôleurs de la police civile, appuyés par 230 civils (dont 44 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 186 agents locaux).

5. Par sa résolution 54/270 du 15 juin 2000, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 43 422 065 dollars (montant net : 41 404 128 dollars) aux fins du fonctionnement de la Force pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, dont un montant brut de 2 060 180 dollars (montant net : 1 743 344 dollars) à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et un montant brut de 322 085 dollars (montant net : 286 584 dollars) pour la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie). Le montant du crédit tenait compte du fait que le Gouvernement chypriote couvrait un tiers des dépenses de la Force (13 801 375 dollars) et que le Gouvernement grec versait un montant de 6,5 millions de dollars sous forme de contributions volontaires. Un montant brut de 23 120 690 dollars (montant net : 21 102 753 dollars) a été mis en recouvrement auprès des États Membres pour la période considérée.

II. Exécution du budget

6. Les renseignements relatifs aux opérations de la Force pendant la période considérée figurent dans les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité en date des 1er décembre 2000 (S/2000/1138), 30 mai 2001 (S/2001/534) et 30 novembre 2001 (S/2001/1122).

7. Dans le cadre de ses efforts continus visant à améliorer la gestion de ses ressources, l'administration de la Force a lancé un certain nombre d'initiatives

[1] Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 558, No 7187.

nouvelles et a élargi la portée des mesures prises pour réaliser des économies et accroître l'efficacité de la mission au maximum.

8. Les ordinateurs obsolètes ont été remplacés pour tenir compte des normes informatiques de l'ONU. Une meilleure gestion de l'approvisionnement en rations et l'achat de produits frais à des prix plus avantageux grâce à une procédure d'appels d'offres ont permis de réaliser d'importantes économies.

9. Le programme d'externalisation, qui avait commencé avec l'externalisation des services d'entretien dans la zone protégée par les Nations Unies en avril 1999 et s'était poursuivi avec celle des services de restauration au quartier général de la mission en octobre 1999 et des services d'entretien dans tous les secteurs et des services de restauration dans le secteur 2 en avril 2000, a été élargi aux services de restauration dans les secteurs 1 et 4 en avril 2001, ce qui a permis de supprimer 39 postes d'agents locaux en juillet 2000 puis 42 autres postes du même type en avril 2001. Au total, 110 postes d'agents locaux ont été supprimés depuis avril 1999 par suite de l'externalisation des services d'entretien et de restauration de la mission.

10. D'autres initiatives ont été adoptées afin de réaliser des économies, notamment la prise de dispositions au niveau local pour que le personnel militaire et les agents de la police civile voyagent sur des lignes commerciales et le recours à des commandes permanentes pour l'achat de matériel et à des commandes permanentes « sans préavis » pour l'acquisition de diverses fournitures et de mobilier de bureau. En outre, la planification des achats a entraîné une amélioration de la procédure d'achat car elle a permis de prévoir les besoins, de prendre des dispositions en temps voulu et d'obtenir des biens et des services d'une manière efficace et au moindre coût. La Force a continué à étoffer sa liste de fournisseurs et a fait connaître tous ses besoins d'une valeur supérieure à 20 000 dollars dans les journaux et sur son site Web. La mission a également fait des efforts en procédant à de nouveaux appels d'offres pour les contrats de services, d'où des économies et une amélioration de la qualité des services.

III. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

11. Comme l'indique le tableau 1 ci-dessous, un crédit d'un montant brut de 43 422 065 dollars (montant net : 41 404 128 dollars) a été ouvert aux fins du fonctionnement de la Force pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001. Les dépenses se sont élevées à 42 360 400 dollars en chiffres bruts (montant net : 40 445 800 dollars), dont 12 300 300 dollars correspondant à des engagements non réglés. Le solde inutilisé, soit 1 061 700 dollars en chiffres bruts (montant net : 958 400 dollars) représente environ 2,5 % du montant du crédit ouvert.

12. On trouvera à l'annexe I des renseignements sur l'exécution du budget de la période considérée, par rubrique budgétaire. La colonne 1 indique la répartition des ressources fournies à la Force au cours de cette période en application de la résolution 54/270 de l'Assemblée générale. Les dépenses engagées apparaissent dans la colonne 3, par rubrique budgétaire, tandis que la colonne 4 indique l'écart entre le montant réparti et les dépenses effectives.

13. L'annexe II contient des renseignements complémentaires sur les principaux écarts constatés. À l'annexe III figurent des diagrammes indiquant le déploiement prévu et le déploiement effectif du personnel militaire et du personnel civil au cours de la période considérée et à l'annexe IV un diagramme indiquant les montants répartis et les dépenses pour cette période.

Tableau 1
Montants répartis et dépenses
(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépense	*Montants répartis*	*Dépenses*[a]	*Écart*
Personnel militaire	24 456,7	22 150,2	306,5
Personnel civil	9 341,1	8 318,4	1 022,7
Dépenses opérationnelles	7 537,2	7 887,2	(350,0)
Autres programmes	39,3	60,1	(20,8)
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	286,6	286,6	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 743,3	1 743,3	–
Contributions du personnel	2 017,9	1 914,7	103,3
Total brut	**43 422,1**	**42 360,4**	**1 061,7**
Recettes provenant des contributions du personnel	(2 017,9)	(1 914,7)	(103,3)
Total net	**41 404,2**	**40 445,8**	**958,4**
Contributions volontaires en nature budgétisées	–	–	–
Contributions volontaires en nature non budgétisées	–	–	–
Total des ressources	**43 422,1**	**42 360,4**	**1 061,7**

[a] Y compris un montant de 12 300 300 dollars correspondant aux engagements non réglés.

Tableau 2
Personnel civil et militaire : effectifs autorisés, postes pourvus et pourcentage de postes vacants pendant la période du 1er juillet 2000 au 30 Juin 2001

Catégorie de personnel	*Effectifs autorisés*	*Effectifs déployés (moyenne)*	*Pourcentage de postes vacants*
Observateurs militaires	–	–	–
Personnel militaire	1 230	1 226	–
Police civile	35	34	3
Personnel international	44	41	8
Officiers nationaux	–	–	–
Personnel local	186	145	22
Volontaire des Nations Unies	–	–	–

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-sixième session

14. **S'agissant du financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, l'Assemblée générale doit prendre une décision au sujet de l'emploi :**

a) Du solde inutilisé correspondant à la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, soit un montant brut de 1 061 700 dollars (montant net : 958 400 dollars);

b) D'autres recettes correspondant à la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 et représentant un montant total de 1 680 000 dollars, réparti comme suit : intérêts perçus (804 000 dollars), recettes diverses (62 000 dollars) et économies réalisées au titre d'engagements contractés avant la période considérée ou de l'annulation de tels engagements, y compris les ajustements effectués avant cette période (814 000 dollars).

Annexe I

Exécution du budget pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 : tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépense	*(1)* *Montants répartis*[a]	*(2)* *Dépenses non renouvelables*	*(3)* *Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)*	*(4)=(1)–(3)* *Écart*
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	–	–	–	–
2. Contingents	21 279,8	–	20 973,3	306,5
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	976,9	–	976,9	–
b) Soutien autonome	–	–	–	–
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	200,0	–	200,0	–
Total partiel (rubrique 3)	**1 176,9**	**–**	**1 176,9**	**–**
Total (catégorie I)	**22 456,7**	**–**	**22 150,2**	**306,5**
II. Personnel civil				
1. Police civile	240,6	–	213,6	27,0
2. Personnel international et personnel local	9 100,5	–	8 104,8	995,7
3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
4. Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
5. Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Total (catégorie II)	**9 341,1**	**–**	**8 318,4**	**1 022,7**
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	1 253,6	341,8	1 384,3	(130,7)
2. Remise en état des infrastructures	219,0	–	171,5	47,5
3. Transports	1 462,4	162,9	1 491,5	(29,1)
4. Opérations aériennes	1 214,1	–	1 271,5	(57,4)
5. Opérations navales	–	–	–	–
6. Transmissions	864,5	167,0	549,4	315,1
7. Matériels divers	656,8	809,8	976,3	(319,5)
8. Fournitures et services	1 784,8	–	2 019,3	(234,5)
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	–	–	–	–
b) Fret et camionnage par le soin d'entreprises privées	82,0	–	23,5	58,5
Total partiel (rubrique 9)	**82,0**	**–**	**23,5**	**58,5**
Total (catégorie III)	**7 537,2**	**1 481,4**	**7 887,2**	**(350,0)**

	Catégorie de dépense	*(1)* *Montants répartis*[a]	*(2)* *Dépenses non renouvelables*	*(3)* *Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)*	*(4)=(1)–(3)* *Écart*
IV.	**Autres programmes**				
1.	Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–
2.	Programmes d'information	4,8	4,8	4,8	–
3.	Programmes de formation	34,5	–	55,3	(20,8)
4.	Programmes de déminage	–	–	–	–
5.	Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–
	Total (catégorie IV)	**39,3**	**4,8**	**60,1**	**(20,8)**
V.	**Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)**	**286,6**	**–**	**286,6**	**–**
VI.	**Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix**	**1 743,3**	**–**	**1 743,3**	**–**
VII.	**Contributions du personnel**	**2 017,9**	**–**	**1 914,7**	**103,3**
	Total brut (catégories I à VII)	**43 422,1**	**1 486,2**	**42 360,4**	**1 061,7**
VIII.	**Recettes provenant des contributions du personnel**	**(2 017,9)**	**–**	**(1 914,7)**	**(103,3)**
	Total net (catégories I à VIII)	**41 404,2**	**1 486,2**	**40 445,8**	**958,4**
IX.	**Contributions volontaires en nature (budgétisées)**	**–**	**–**	**–**	**–**
X.	**Contributions volontaires en nature (non budgétisées)**	**–**	**–**	**–**	**–**
	Total des ressources	**43 422,1**	**1 486,2**	**42 360,4**	**1 061,7**
					Montant
XI.	**Recettes/ajustements divers**				
	Intérêts perçus				804,0
	Recettes diverses				62,0
	Contributions volontaires en espèces				–
	Ajustements effectués avant la période considérée				(6,0)
	Économies réalisées au titre d'engagements contractés avant la période considérée ou de l'annulation de tels engagements				820,0
	Total (catégorie XI)				**1 680,0**

[a] Sur la base des crédits ouverts en application de la résolution 54/270 de l'Assemblée générale.

Annexe II

Renseignements complémentaires sur les principaux écarts

Personnel militaire

Montant réparti : 22 456 700 dollars; dépenses : 22 150 200 dollars; écart : 306 500 dollars

1. Le solde inutilisé de 306 500 dollars est dû principalement à l'amélioration de la gestion et du contrôle de l'approvisionnement en rations et au fait que les prix des produits frais (fruits frais, légumes, produits laitiers, oeufs et pain) ont été inférieurs aux prévisions, ce qui a permis d'économiser 420 400 dollars. Ces économies et celles réalisées à la rubrique Détente et loisirs (10 800 dollars) ont été contrebalancées par des dépenses plus élevées au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement des contingents (124 700 dollars), dues au retrait des contingents autrichien, néerlandais et slovène et aux déplacements de militaires qui effectuaient des missions de plus de six mois et dont le rapatriement a eu lieu en dehors des périodes habituelles de relève.

Personnel civil

Montant réparti : 9 341 100 dollars; dépenses : 8 318 400 dollars; écart : 1 022 700 dollars

Police civile

Montant réparti : 240 600 dollars; dépenses : 213 600 dollars; écart : 27 000 dollars

2. Des prix de billets d'avion inférieurs aux prévisions et un taux moyen de vacance de postes de 3 % pour la période considérée, dû à une réduction de 20 à 15 du nombre de contrôleurs australiens de la police civile et à une augmentation correspondante, mais étalée dans le temps, du nombre de contrôleurs de la police civile fournis par l'Irlande, ont permis d'économiser 27 000 dollars au titre de cette rubrique.

Personnel international et local

Montant réparti : 9 100 500 dollars; dépenses : 8 104 800 dollars; écart : 995 700 dollars

3. Des dépenses supplémentaires d'un montant de 72 200 dollars ont été effectuées pour couvrir une augmentation des salaires de 5,1 % pour le personnel recruté sur le plan international, à compter du 1er mars 2001, et payer les jours de congé annuel accumulés par trois agents du Service mobile de la Force qui ont pris leur retraite pendant la période considérée.

4. Compte tenu des activités d'externalisation de la mission, le nombre de postes d'agent local a été réduit de 186 à 147, soit 39 postes en moins, d'où un taux moyen de vacance de postes de 22 %. Le barème local des traitements a cependant été augmenté de 7,3 %, ce qui a ramené à 812 700 dollars le montant des économies réalisées au titre de cette rubrique.

5. L'externalisation des services de restauration ainsi que la politique de la mission consistant à offrir des congés de compensation au lieu d'une compensation financière ont permis d'économiser 12 900 dollars à la rubrique Heures supplémentaires.

6. De même, la réduction du nombre d'agents locaux, conséquence de l'externalisation des services d'entretien dans tous les secteurs et des services de restauration dans le secteur 2 en avril 2000, ainsi que la suppression de 39 postes d'agent local qui s'est ensuivie, se sont soldés par des économies d'un montant de 123 800 dollars au titre des dépenses communes de personnel.

7. Le retrait des contingents autrichien et slovène, le déploiement par la suite du contingent slovaque et la classification des emplois par la Force, qui a nécessité le déplacement d'un assistant spécialiste du contrôle des stocks chargé d'aider les membres de la Force à utiliser le système de base de données FACS, ont entraîné des dépenses non prévues au titre des voyages autorisés du personnel. Le nombre total de déplacements effectués ayant été inférieur aux prévisions et les billets d'avion de l'assistant susmentionné ayant été obtenus à un prix avantageux, 114 800 dollars ont été économisés au titre de cette rubrique.

8. Pendant la période de l'examen, deux membres de la Force ont été détachés pour de courtes périodes auprès de nouvelles missions ou d'autres opérations, comme indiqué ci-après.

Tableau 1

Déployé auprès de :	*Nombre de personnes*
Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée	1
Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo	1
Total	**2**

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 7 537 200 dollars; dépenses : 7 887 200 dollars
écart : (350 000 dollars)

9. Le dépassement de 350 000 dollars tient à l'augmentation des dépenses aux rubriques Locaux/hébergement (130 700 dollars), Transports (29 100 dollars), Opérations aériennes (57 400 dollars), Matériels divers (319 500 dollars) et Fournitures et services (234 500 dollars), en partie compensée par les économies réalisées aux rubriques Remise en état des infrastructures (47 500 dollars), Transmissions (315 100 dollars) et Fret aérien et de surface (58 500 dollars).

Locaux et hébergement

Montant réparti : 1 253 600 dollars; dépenses : 1 384 300 dollars;
écart : (130 700 dollars)

10. Les dépenses supplémentaires de 130 700 dollars au titre de cette rubrique s'expliquent principalement par les restrictions imposées à la circulation du

personnel de la Force dans le nord depuis juin 2000. Le surpeuplement du camp San Martin (secteur 1) qui s'est ensuivi a nécessité l'achat, non prévu, de locaux préfabriqués pour ce camp (83 600 dollars) et s'est traduit par une augmentation des dépenses liées aux services collectifs de distribution en raison d'une hausse non prévue des prix de l'électricité, une consommation plus élevée d'électricité imputable à l'augmentation du nombre de climatiseurs et d'appareils de chauffage électriques utilisés, ainsi que de l'accroissement du coût de carburant pour groupes électrogènes, en particulier dans le nord (106 500 dollars). Ces dépenses supplémentaires ont été en partie compensées par les 49 200 dollars économisés à la rubrique Services d'entretien par suite du regroupement des bureaux, des logements et des installations annexes dans la zone protégée par les Nations Unies.

Remise en état des infrastructures

Montant : 219 000 dollars; dépenses : 171 500 dollars; écart : 47 500 dollars

11. Des économies d'un montant de 40 800 dollars ont été réalisées au titre de cette rubrique grâce aux prix avantageux obtenus sur les matériaux nécessaires à la réparation de la piste de patrouille et au fait que l'on a loué moins de matériel que prévu en raison du transfert de matériel de génie provenant de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. Sur les 29 000 dollars affectés à la remise en état des ponts, 6 700 dollars n'ont pas été utilisés, car certains matériaux n'étaient pas disponibles.

Transports

Montant : 1 462 400 dollars; dépenses : 1 491 500 dollars; écart : (29 100 dollars)

12. Des dépenses supplémentaires d'un montant de 68 300 dollars ont été engagées pour acheter des véhicules. Des ressources avaient été prévues pour remplacer une dépanneuse dont l'Organisation était propriétaire et qui avait été passée par profits et pertes parce qu'elle était trop ancienne et en mauvais état, mais il a également fallu acheter deux ambulances 4 x 4 et une remorque surbaissée pour transporter le matériel de génie devant servir à la remise en état de la piste de patrouille dans la zone tampon, ce à quoi est venu s'ajouter le coût du transfert du matériel de génie lourd provenant de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

13. Le dépassement de 2 300 dollars constaté à la rubrique Matériel d'atelier et d'essai s'explique par le fait qu'il a fallu acheter du matériel pour le génie slovaque, tel que perceuses à main, postes de soudure à l'arc, échelles, taraudeuse, scies cylindriques, coupe-tuyaux et embouts de tournevis.

14. Les économies d'un montant de 41 600 dollars réalisées à la rubrique Pièces de rechange, réparations et entretien s'expliquent par la diminution du coût des réparations des véhicules accidentés loués auprès d'entreprises commerciales et la non-utilisation des fonds prévus pour l'achat des pièces de rechange des véhicules appartenant aux contingents, ceux-ci étant couverts par la formule de location avec services au titre du mémorandum d'accord qui doit être conclu entre la Force et les pays fournissant des contingents. Ces économies ont été contrebalancées par une hausse des dépenses au titre des pièces de rechange pour les véhicules appartenant à l'Organisation, du fait que le parc de véhicules est passé de 66 à 75 véhicules après l'achat des véhicules dont il a été question au paragraphe 11 ci-dessus et que les réparations et l'entretien de ces nouveaux véhicules ont coûté cher.

15. On est parvenu à réduire le coût des assurances au tiers contractées sur le plan local grâce aux tarifs avantageux obtenus à la suite d'un appel d'offres, mais depuis juin 2000 les autorités de la partie nord de l'île obligent la Force à assurer l'ensemble de ses véhicules qui se rendent dans le nord en passant par Ledra Palace, à Nicosie, d'où une augmentation des dépenses d'un montant de 9 200 dollars à cette rubrique.

Opérations aériennes

Montant : 1 214 100 dollars; dépenses : 1 271 500 dollars; écart : (57 400 dollars)

16. Des dépenses non prévues au budget, d'un montant de 89 500 dollars, ont servi à couvrir les frais de déploiement et de retrait de l'hélicoptère Bell 212 en janvier 2001; elles ont été partiellement compensées par des économies au titre de la location/affrètement (9 400 dollars) et du carburant et des lubrifiants (7 600 dollars), du fait que les deux hélicoptères de la Force ont effectué moins d'heures de vol que prévu et que la consommation effective de carburant de l'hélicoptère Hugues a été de 95 litres par heure et celle de l'hélicoptère Bell de 303 litres par heure alors qu'elle avait été estimée à 90 et 380 litres, respectivement. D'autres économies ont été réalisées au titre de l'assurance responsabilité et risques de guerre (15 100 dollars) à la suite d'une diminution du coût de l'assurance responsabilité civile pour les aéronefs liée à l'augmentation du nombre de missions de maintien de la paix dans le monde.

Transmissions

Montant : 864 500 dollars; dépenses : 549 400 dollars; écart : 315 100 dollars

17. La mission est parvenue à réaliser des économies d'un montant de 84 200 dollars au titre de la rubrique Matériel de transmissions. Un montant de 69 000 dollars avait été inscrit au budget pour l'achat d'un système téléphonique rural Optaphone, mais la mission a opté pour un système moins onéreux mettant en oeuvre 15 téléphones cellulaires GSM. De même, elle a acheté six photocopieurs numériques moyens dotés de fonctions de télécopieur au titre de la rubrique Matériel de bureau, ce qui a rendu inutile l'achat des 16 photocopieurs prévus au budget et a permis à l'Organisation de réaliser des économies.

18. Le recours aux commandes permanentes pendant la période considérée, formule qui autorise l'achat de pièces de rechange et de fournitures pour le matériel de transmissions à mesure des besoins, a permis de réduire les stocks, d'où une économie d'un montant de 68 300 dollars au titre de la rubrique Pièces de rechange et fournitures.

19. Des crédits avaient été prévus afin d'acheter du matériel d'atelier et d'essai, mais la priorité a été donnée au remplacement du matériel de base devenu obsolète, tel que les établis. Du matériel d'essai dont le remplacement avait été prévu a cependant pu être conservé parce qu'il avait été correctement entretenu, ce qui a permis de réaliser des économies d'un montant de 26 200 dollars.

20. Des économies d'un montant de 136 400 dollars ont été réalisées au titre des communications par réseaux commerciaux à la suite de la baisse en janvier 2001 du tarif des communications internationales pratiqué par la Régie chypriote des télécommunications et de l'installation de systèmes de commutation téléphonique automatique Ericsson au quartier général de la mission et dans le secteur 1. Grâce à

ces systèmes, le personnel habilité peut accéder au réseau à satellites de l'ONU à partir de n'importe quel téléphone local mobile ou non et passer des appels au Siège de l'Organisation ou dans d'autres missions des Nations Unies, pour un coût analogue à celui d'une communication locale.

Matériel divers

Montant : 656 800 dollars; dépenses : 976 300 dollars; écart : (319 500 dollars)

21. L'augmentation des dépenses s'explique principalement par l'achat de matériel informatique dont on avait un besoin urgent (45 300 dollars), de matériel d'observation (126 000 dollars), de matériel médical et dentaire (11 800 dollars), de matériel d'hébergement (37 900 dollars), de matériel divers (93 500 dollars) et d'autre matériel. On trouvera des précisions sur les dépenses ci-après.

22. L'écart de 45 300 dollars qui apparaît à la rubrique Matériel informatique tient à l'achat de matériel dont la mission avait un besoin urgent, à savoir un ordinateur portable et deux ordinateurs de bureau pour l'entrepôt de la Force et le Service des opérations du quartier général de la Force, un ordinateur de bureau pour le système de facturation téléphonique qui traite les données de facturation provenant de la Régie chypriote des télécommunications, de la Force et du Siège de l'ONU, deux ordinateurs portables pour remplacer les deux ordinateurs appartenant au contingent néerlandais et emportés par celui-ci lors de son retrait en juin 2001, lesdits ordinateurs ayant été attribués à la police militaire de la Force, et 12 imprimantes laser pour remplacer du matériel obsolète. Il a également fallu acheter un pare-feu afin de protéger le serveur Internet et le réseau de la Force et une baie informatique pour l'installation des nouveaux serveurs et de l'unité pare-feu. On a aussi dû remplacer 25 unités d'alimentation permanente devenues inutilisables.

23. Le remplacement des dispositifs d'observation nocturne avait été budgétisé, mais il a aussi fallu remplacer du matériel obsolète et acheter 25 paires de jumelles étanches à longue portée avec un champ minimal de trois degrés ainsi que des trépieds afin d'équiper différents postes d'observation dans la zone tampon, ce qui a entraîné des dépenses opérationnelles supplémentaires d'un montant de 126 000 dollars au titre de la rubrique Matériel d'observation.

24. Des dépenses imprévues d'un montant de 11 800 dollars ont dû être engagées au titre de la rubrique Matériel médical et dentaire afin d'acheter sept matelas à dépression utilisés pour le transport des blessés souffrant de fractures et remplacer de toute urgence un défibrillateur au centre médical dans la zone protégée par les Nations Unies et un électrocardiographe au centre médical du secteur 2.

25. Des dépenses supplémentaires d'un montant de 37 900 dollars ont été engagées à la rubrique Matériel d'hébergement. Ce montant a servi à l'achat du mobilier des logements occupés par la réserve mobile au quartier général de la Force, de tables, d'étagères et de placards muraux pour équiper les kitchenettes récemment rénovées dans 14 des 19 postes d'observation de la zone tampon, puisque le personnel militaire de ces postes prépare lui-même ses repas, de 20 lits superposables utilisés par le génie slovaque à son arrivée et de 50 lits de camp destinés au personnel militaire autrichien venu superviser le retrait du matériel appartenant au contingent autrichien.

26. L'achat de quatre petites chambres frigorifiques destinées au stockage des denrées alimentaires dans les camps et postes d'observation avait été prévu au

budget. Pendant la période à l'examen, on a acheté pour un montant supérieur à celui qui avait été budgétisé deux congélateurs-chambres et une chambre froide pour équiper les cuisines récemment rénovées du Camp San Martin (secteur 1) et du Camp Izay (secteur 2). Du fait que le dépassement au titre de cette rubrique a atteint 3 100 dollars, il a été décidé de différer l'achat de la quatrième chambre frigorifique, laquelle était destinée au poste d'observation 66 dans le secteur 2.

27. Des dépenses supplémentaires non prévues d'un montant de 93 500 dollars ont été engagées au titre de la rubrique Autre matériel divers. Pendant la période considérée, il a fallu installer 53 nouveaux systèmes CarLog (dispositifs électroniques antivols) sur les véhicules loués auprès d'entreprises commerciales (32 800 dollars) et acheter un dispositif électronique pour éloigner les pigeons du hangar aviation des Nations Unies, ceux-ci représentant un risque pour la sécurité, notamment lors de l'entretien des hélicoptères (6 700 dollars), un marteau-piqueur hydraulique pour une excavatrice appartenant à l'ONU, laquelle sert aux réparations de la piste de patrouille (8 900 dollars), 47 climatiseurs pour les postes d'observation (31 600 dollars), 18 coupe-bordures pour l'entretien des terrains dans les secteurs 1, 2 et 4 (4 000 dollars) et deux projecteurs vidéo supplémentaires (9 500 dollars).

28. Le matériel de purification de l'eau ayant coûté moins cher que prévu, on a réalisé des économies d'un montant de 1 700 dollars.

Fournitures et services

Montant : 1 784 800 dollars; dépenses : 2 019 300 dollars; écart : (234 500 dollars)

29. Un montant de 49 900 dollars avait été prévu pour défrayer le Comité des commissaires aux comptes, lequel avait été chargé de vérifier les comptes de la mission sur le terrain et au Siège. L'engagement n'ayant malencontreusement pas été réglé lorsque est intervenu le paiement des sommes dues au Comité des commissaires aux comptes, les dépenses portées à cette rubrique ont été surévaluées de 49 900 dollars. L'engagement a depuis été réglé.

30. Conformément à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/270 relative à la réduction du nombre d'agents recrutés sur le plan local, la mission a continué à externaliser les services généraux et les services d'appui, ce qui a entraîné une hausse des dépenses (298 500 dollars) au titre des services contractuels. Les contrats de services de restauration dans le secteur 2 et de services de nettoyage dans les trois secteurs sont entrés en vigueur en avril 2000, suivis en avril 2001 par les contrats de services de restauration dans les secteurs 1 et 4, d'où des dépenses supplémentaires d'un montant de 497 600 dollars. La mission a également conclu trois nouveaux contrats : le premier, entré en vigueur en octobre 2000, porte sur l'entretien des routes au quartier général de la mission et l'entretien du parking à l'hôtel Ledra Palace, dans le secteur 2 (1 700 dollars); le deuxième concerne des services de manutention et autres services semblables (12 700 dollars); le troisième a trait à l'entretien des extincteurs dans toute la zone de la mission (7 100 dollars). Par ailleurs, les services de conservation ont coûté 12 400 dollars de plus que prévu.

31. Ces dépenses supplémentaires ont été partiellement contrebalancées par les économies qu'il a été possible de réaliser grâce à la réduction des coûts des services de blanchissage et de nettoyage à sec (39 200 dollars) à la suite de la passation d'un

nouveau marché en septembre 2000; des services de retouche (12 400 dollars), puisque ces services, qui étaient destinés au personnel militaire déployé dans la zone protégée et dans le secteur 1, étaient assurés par du personnel d'appui recruté sur le plan local; et des services de coiffure (39 700 dollars), le personnel militaire n'ayant pas utilisé l'intégralité des fonds qui lui étaient alloués à cet effet. De même, les fonds prévus pour les services de nettoyage approfondi des zones de restauration (60 000 dollars) et le ramonage des cheminées (1 400 dollars) n'ont pas été utilisés. Les services de nettoyage approfondi des zones de restauration font partie intégrante des différents contrats de restauration. Le contrat d'entretien des terrains dans la zone protégée par les Nations Unies a été octroyé à la suite d'un appel d'offres qui a permis d'obtenir des tarifs avantageux et n'est entré en vigueur qu'au 1er mars 2001, ce qui a permis de réaliser des économies d'un montant de 68 400 dollars. D'autres économies d'un montant de 11 900 dollars ont également été réalisées.

32. Le coût du renouvellement des licences de logiciels a été inférieur au montant prévu, et le solde inutilisé à la rubrique Services informatiques s'est élevé à 3 200 dollars.

33. En raison d'une épidémie de salmonellose qui s'est déclenchée en août 2000 et qui a provoqué l'hospitalisation de neuf militaires, et du nombre plus important que prévu d'interventions chirurgicales subies par des militaires et complétées par des séances de rééducation, il a fallu dépenser 22 200 dollars de plus au titre des services et traitements médicaux.

34. Un montant de 30 000 dollars avait été prévu au titre des demandes d'indemnisation de tierces parties à la suite de pertes ou de dommages causés à des biens, et des frais de justice et d'expertise. Toutefois, seuls des incidents mineurs se sont produits pendant la période à l'examen, et la mission n'a reçu que trois demandes d'indemnisation concernant respectivement les dommages causés à des câbles aériens par un véhicule de la Force, la perte de boîtes en plastique appartenant au marchand de fruits et de légumes auprès duquel la Force s'approvisionnait auparavant et les dommages causés à un champ d'orge par des véhicules de la Force contraints de faire un détour par les terrains du requérant pour accéder à un poste d'observation dans le secteur 4, la piste de patrouille étant impraticable en raison des intempéries. Le règlement des demandes d'indemnisation s'est élevé à 2 800 dollars, laissant un solde inutilisé de 27 200 dollars au titre de cette rubrique.

35. Il reste un solde inutilisé de 2 100 dollars à la rubrique Dépenses de représentation, qui s'explique par une meilleure gestion des ressources de la mission et une réduction du nombre de réceptions officielles en raison de la situation politique et des restrictions à la liberté de mouvement imposées pendant la période à l'examen.

36. Le dépassement de 58 700 dollars à la rubrique Autres services divers est imputable principalement à des pertes de change (75 600 dollars), au coût des avis publiés dans la presse locale dans le cadre de l'externalisation des services et d'autres contrats dans le nord et le sud de l'île (10 600 dollars), au coût des services de consultants chargés de mettre les installations électriques du quartier général de la mission aux normes de l'Office chypriote d'électricité (6 200 dollars) et des services de consultants chargés de moderniser les installations électriques des postes d'observation (6 400 dollars) et au coût d'autres services divers qui n'étaient pas prévus (2 000 dollars). Ces dépenses supplémentaires ont été en partie compensées

par l'existence de soldes inutilisés au titre des activités rassemblant les deux communautés, du fait que les activités de la Journée des Nations Unies en octobre 2000 ont été parrainées par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (3 800 dollars), et des frais bancaires moins élevés que prévu (38 300 dollars).

37. Des économies d'un montant de 56 200 dollars ont été constatées à la rubrique Papeterie et fournitures de bureau à la suite de la réorganisation de l'entrepôt des fournitures de la Force et de l'introduction en mars 2001 de commandes permanentes prévoyant la livraison à flux tendu d'articles de papeterie, en fonction des besoins et à un moindre coût.

38. De même, l'introduction en mai 2001 de commandes permanentes prévoyant la livraison à flux tendu de fournitures médicales, en fonction des besoins et à un moindre coût, a permis de réduire les stocks de produits et de médicaments dont la durée de conservation est souvent très courte et de réaliser des économies d'un montant de 16 100 dollars.

39. On constate une baisse des dépenses d'un montant de 59 400 dollars à la rubrique Fournitures sanitaires et articles de nettoyage, qui s'explique par l'externalisation des services d'entretien dans tous les secteurs (avril 2000) et des services de restauration d'abord dans le secteur 2 (avril 2000) puis dans les secteurs 1 et 4 (avril 2001) – les entreprises sous-traitantes apportant leurs propres fournitures, matériel et biens consommables – et par l'introduction de commandes permanentes prévoyant la livraison à flux tendu des articles et du matériel de nettoyage dans le cas des logements des contingents non couverts par les contrats de services susmentionnés.

40. Un montant de 39 600 dollars avait été prévu à la rubrique Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants, mais les dépenses ont été moins importantes que prévu en raison de l'utilisation des stocks existants détenus par la mission. Il reste donc un solde inutilisé de 15 000 dollars à cette rubrique.

41. Une économie de 13 000 dollars a été constatée à la rubrique Intendances et magasins, à la suite de l'introduction en mars 2001 des commandes permanentes prévoyant la livraison à flux tendu de plusieurs articles, en fonction des besoins et à un moindre coût.

Fret aérien et de surface

Montant : 82 000 dollars; dépenses : 23 500 dollars; écart : 58 500 dollars

42. Le solde inutilisé de 58 500 dollars s'explique par le fait que les dépenses correspondantes ont été comptabilisées avec les coûts d'achat du matériel.

Programmes de formation

Montant : 34 500 dollars; dépenses : 55 300 dollars; écart : (20 800 dollars)

43. Des dépenses supplémentaires d'un montant de 20 800 dollars ont été engagées pour couvrir des frais de formation qui n'avaient pas été prévus, à savoir : la participation de membres du personnel de la Force à un cours sur la prévention des incendies organisé en mars 2001 dans le Kent (Royaume-Uni) (1 400 dollars); la participation de trois membres de la Force à un cours de formation à Reality organisé en février 2001 à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi

(5 300 dollars); la participation de l'ingénieur en chef à un séminaire du Réseau d'échange d'informations sur la gestion des biens immobiliers hors Siège tenu à Rome, l'objectif étant de mettre en commun l'information sur les pratiques les plus efficaces, les approches communes et les directives à suivre (2 100 dollars). Par ailleurs, les frais de participation de membres du personnel de la Force aux cours de formation du Bureau des services d'achats interorganisations, organisés à Beyrouth et à Varsovie, en octobre et en novembre 2000 respectivement, ont été plus élevés que prévu (5 200 dollars). Il en a été de même pour les cours de formation organisés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi dans les domaines de l'informatique et des transmissions (6 800 dollars).

Description	*Dépenses (dollars É.-U.)*	*Nombre de personnes formées*	*Lieu*
Systèmes CISCO	6 000	1	Brindisi
Domino.Doc 2.5A – administration du système et programmation	2 200	1	Brindisi
Cours technique sur les véhicules 4 x 4 Nissan et Toyota	3 100	1	Brindisi
Lotus Notes R.5 – administration et FACS 2000	3 000	1	Brindisi
Programme de formation du Bureau des services d'achats interorganisations – PNUD	7 300	4	Beyrouth
Programme de formation du Bureau des services d'achats interorganisations – PNUD	7 900	3	Varsovie
Système de transmission Barrett HF et équipement hertzien numérique	3 300	1	Brindisi
Sun Systems	1 100	2	Nicosie
Reality	5 300	3	Brindisi
Prévention des incendies	1 400	1	Kent (Royaume-Uni)
Ateliers de gestion destinés aux chefs et aux responsables des services des achats	4 000	3	Nicosie
Réunion de planification dans le domaine des transmissions	1 700	1	Brindisi
Réunion de planification dans le domaine informatique	1 700	1	Brindisi
Atelier de gestion	3 400	2	Brindisi
Conception de sites Web	900	9	Nicosie
AutoCAD 2000	900	4	Nicosie
Séminaire du Réseau d'échange d'informations sur la gestion des biens immobiliers hors Siège	2 100	1	Rome
Total	**55 300**	**39**	

Contributions du personnel

Montant : 2 017 900 dollars; dépenses : 1 914 700 dollars; écart : 103 300 dollars

44. Le solde inutilisé résulte principalement du fait que pendant la période considérée, les taux de vacance de postes ont été plus élevés que prévu pour le personnel tant international que local, notamment en raison de l'externalisation des services.

Annexe III

Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel militaire et du personnel civil pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

1. Contingents militaires

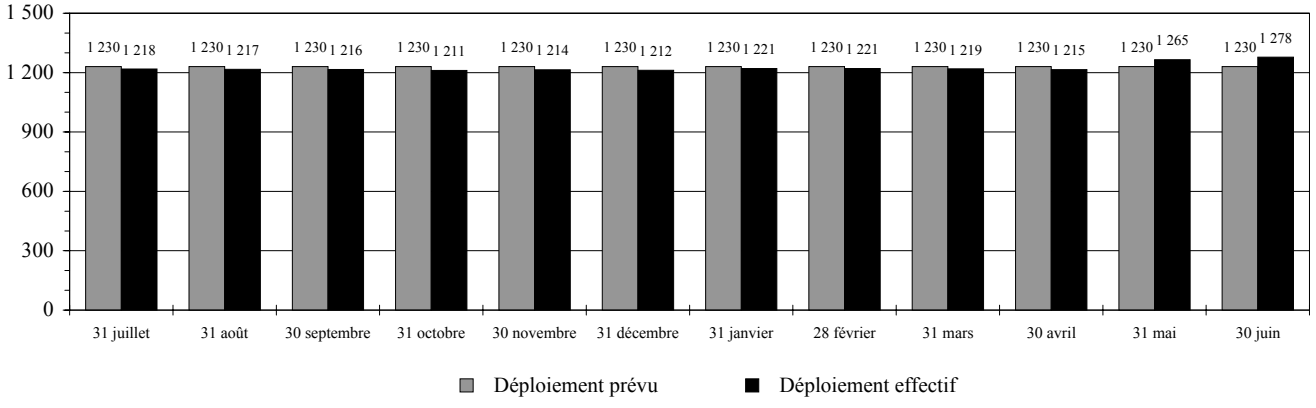

2. Police civile

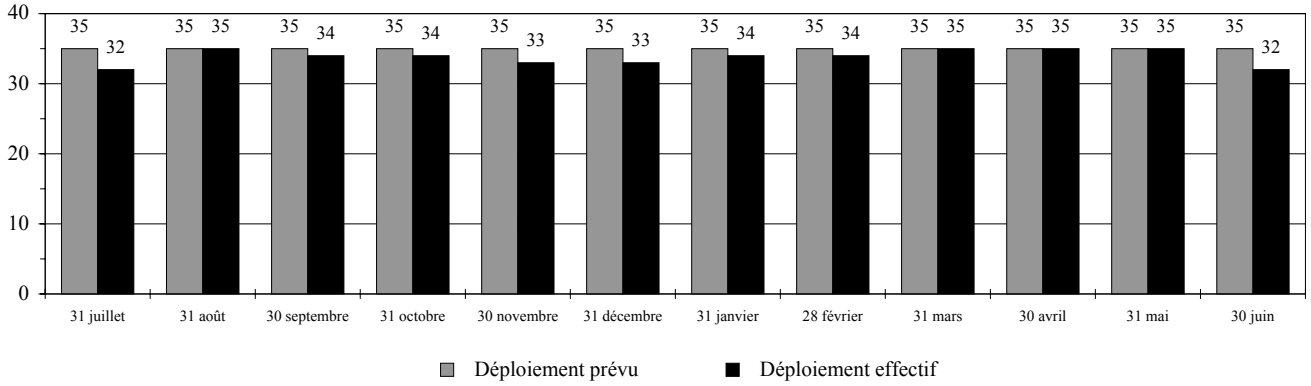

3. Personnel international

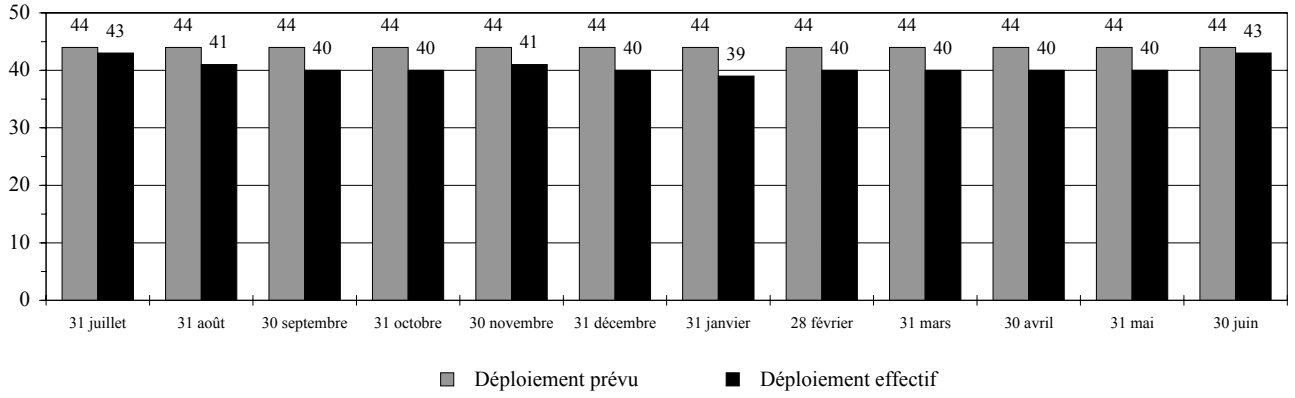

4. Personnel local

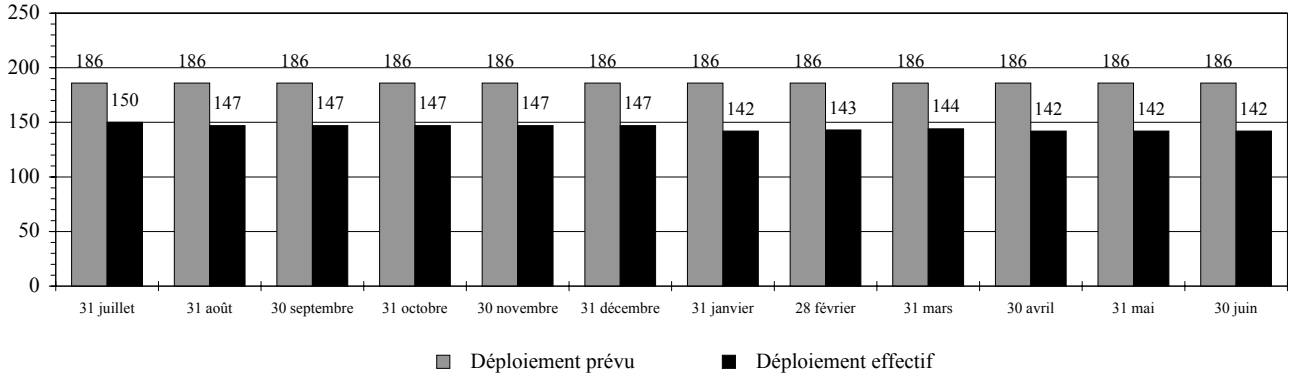

Annexe IV
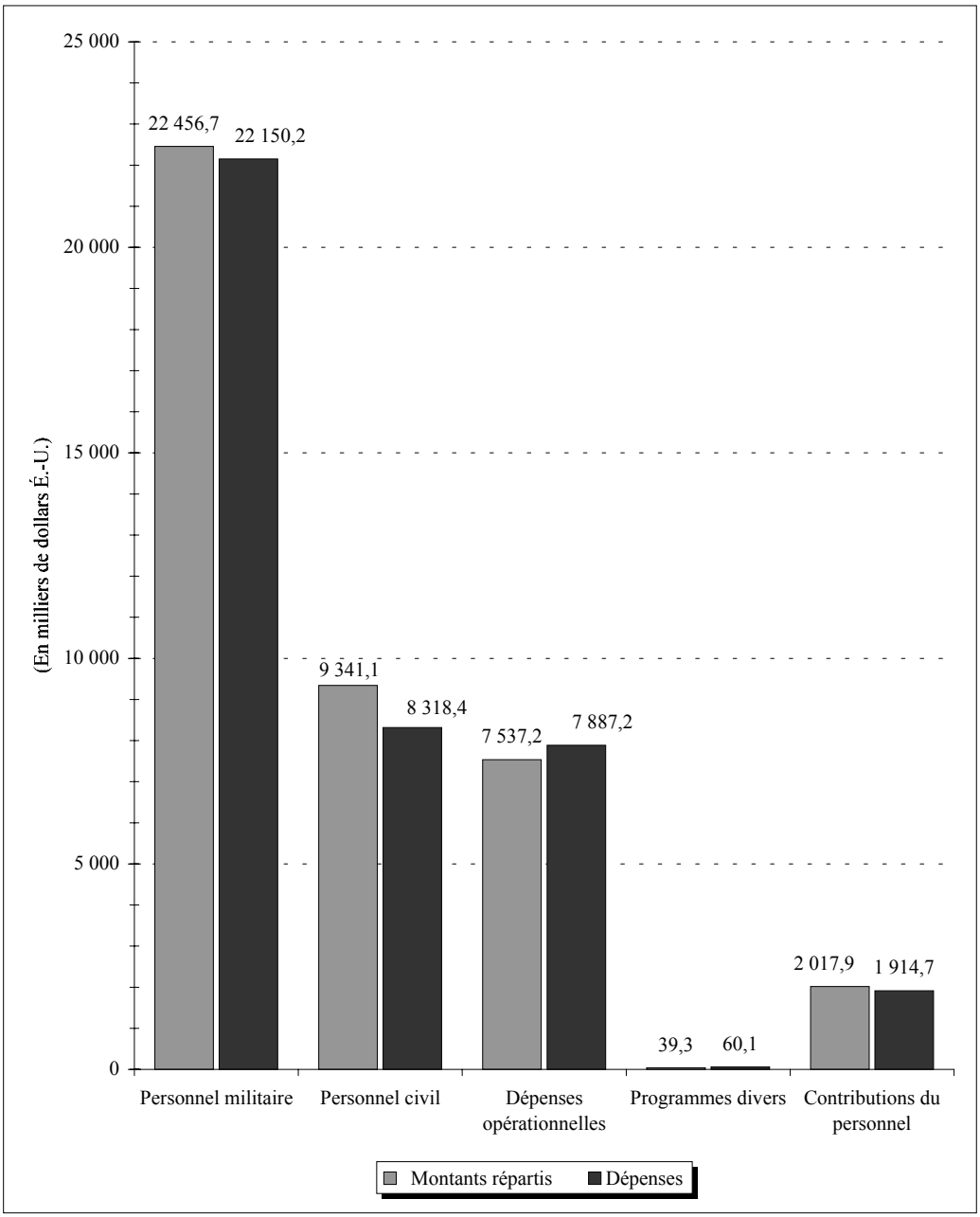
Montants répartis et dépenses pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001